

Concours « C'est la fête »

Règlement

A l'initiative du Conseil municipal des enfants et de la Voix des Aînés, un **grand projet intergénérationnel intitulé "C'est la fête"** se déploie à Mérignac depuis janvier 2024, avec le soutien de la Ville (service des archives, direction de l'action solidaire et sociale, direction de l'enfance et de l'éducation).

Ce projet a quatre objectifs :

- Favoriser les échanges intergénérationnels autour d'un projet commun ;
- Valoriser le patrimoine et la mémoire de Mérignac ;
- Valoriser la mémoire des habitants ;
- Faire la fête !

Le premier volet de ce projet a été présenté lors de la Fête des enfants le 1er juin 2024. Pour le deuxième volet, les enfants et les aînés participants vont **réaliser une exposition** dans le parc du Vivier (hôtel de ville).

Pour cela, ils ont besoin de votre participation !

Dates du concours :

Du 3 février au 20 mars 2025

Comment participer ?

Les participant(e)s sont invité(e)s à créer une œuvre (dessin, peinture, collage, photographie, ...) en s'inspirant d'une ou de plusieurs photos « festives » issues des collections des archives municipales et présentées en annexe de ce règlement.

Les créations devront être en lien avec la thématique "*C'est la fête*".

Qui peut participer ?

- Toute structure privée ou publique mérignacaise accueillant des enfants de 6 à 12 ans ou des seniors
- Un senior mérignacais (plus de 60 ans)
- Un enfant mérignacais (de 6 à 12 ans)
- Un collectif mixte (enfant/senior)

Comment s'inscrire ?

- Soit via le formulaire d'inscription en ligne sur merignac.com
[Concours "C'est la fête" | Mérignac](#)
- Soit par téléphone ou e-mail en précisant le nom du ou des participants, l'âge, la structure de référence et un numéro de téléphone auprès de :
Marina Barbeau- Lafage - 07 64 87 52 83 - ma.barbeaulafage@merignac.com
ou de Myriam Boiroux - 06 49 28 00 51 - m.boiroux@merignac.com

Où déposer les œuvres ?

- Au guichet unique de l'hôtel de ville
- Auprès des responsables des restaurants seniors de la Ville

Modalités de sélection :

Le jury se réunira le 26 mars 2025.

Il sera composé de 3 seniors, 3 enfants et 4 agents de la Ville.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Création au format A3 ou A4
- Inspirée de photos d'archives (voir annexe)
- Mentionner au verso : le titre de la création, la photo d'archive sélectionnée, le nom et le contact du ou des participants.

Attention : dans le cas où l'œuvre proposée est une photographie, les candidats doivent recueillir le consentement des personnes reconnaissables sur la photo via le formulaire d'autorisation de droit à l'image joint à ce règlement ou téléchargeable sur le site de la ville ([lien](#))

La remise des prix aura lieu après le vernissage de l'exposition, le mercredi 11 juin 2025, dans les salons de l'hôtel de ville (bâtiment Chartreuse, 60 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny)

Lots à gagner, offerts par la Ville :

Billets au Pin Galant, au Mérignac-Ciné, à l'Aqua Stadium, pochettes-cadeaux

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Marina Barbeau-Lafage

Tél : 07 64 87 52 83

ma.barbeaulafage@merignac.com

Myriam Boiroux

Tél : 06 49 28 00 51

m.boiroux@merignac.com

ANNEXES



PHOTO 1 : Fête à Capeyron (années 1990)



PHOTO 2 : Fête de l'école du parc (15 juin 1990)



PHOTO 3 : Fête à la salle des fêtes d'Arlac (1981)



PHOTO 4 : Animation pour les personnes âgées à la discothèque Macumba (années 1980)



PHOTO 5 : Fête du jumelage avec Vilanova-y-la-Geltrù (1987)



PHOTO 6 : Fête de l'école des Bosquets, juin 1987



PHOTO 7 : Festival des majorettes (juin 1987)



PHOTO 8 : Cérémonie de la muse du travail, groupe devant l'Hôtel de ville (actuelle Médiathèque années 1960)



PHOTO 9 : Char devant l'école de la Glacière pour une fête des écoles (1958)



PHOTO 10 : Batterie fanfare de Pichey « Quand Même » (1936)